

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 3 mai 2022 à 20 h, à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :

M.	Christian Baril	Maire
M ^{me}	Valérie Giguière	conseillère siège #1
M.	Robert Gendron	conseiller siège #3
M ^{mes}	Amélie Guay	conseillère siège #4
	Annie Demers	conseillère siège #6

Sont absentes : M^{mes} Andréanne Rouleau conseillère siège #2
Christelle Balen conseillère siège #5

Assiste également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et greffière-trésorière.

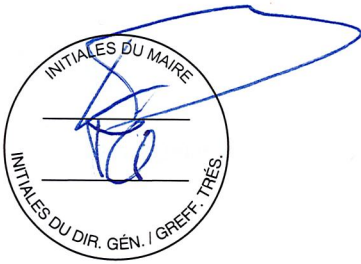
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 AVRIL 2022:
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 5.2 Avis de motion et présentation – Règlement #183-2022 modifiant le règlement général harmonisé #152-2019 (RM-2019) afin d'exclure le territoire identifié « affectation industrielle lourde » de l'application de l'article 123 du règlement général harmonisé;
 - 5.3 Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle;
 - 5.4 Embauche – Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe;
 - 5.5 Formation code d'éthique et de déontologie des élus – Rapport de la greffière-trésorière;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Achat d'équipements – Abattage d'arbres;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 9.2 Demande de service – Camping Cap à la roche;
 - 9.3 Calibration débitmètres;
 - 9.4 Réparation et entretien – Bornes d'incendie;
 - 9.5 Détecteur de gaz;
 - 9.6 Achat d'un cellulaire – Inspecteur municipal;
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :
 - 10.1 Rapport de permis émis en avril 2022;
11. LOISIRS ET CULTURE :
 - 11.1 Location de toilettes;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

- 11.2 Vente de garage;
12. QUESTIONS DIVERSES;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2022-05-106

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tout en ajoutant le point : 10.2 Propriété sis au 295, route Marie-Victorin.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 AVRIL 2021

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2022-05-107

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 avril dernier.

3.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard fait la lecture de la correspondance en date du 3 mai 2022 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Service incendie :
 - Embauche d'une nouvelle ressource en prévention;
 - Demande de Leclercville et Lotbinière – Vérification risque/faible
- Présentation E/F;
- Règlement d'emprunt – Avis d'opportunité à la MRC;
- Loi 69 / Loi sur le patrimoine
 - 2023 : Règlement de démolition en 2023;
 - 2025 : Répertoire
- Couverture cellulaire

5.2 Avis de motion et présentation – Règlement #183-2022 modifiant le règlement général harmonisé #152-2019 (RM-2019) afin d'exclure le territoire identifié « affectation industrielle lourde » de l'application de l'article 123 du règlement général harmonisé

M. Robert Gendron donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

Règlement n° 183-2022 modifiant le règlement général harmonisé #152-2019 (RM-2019) afin d'exclure le territoire identifié « affectation industrielle lourde » de l'application de l'article 123 du règlement général harmonisé;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

M. le maire présente le projet et en fait un résumé;

Avis est également donné que le projet de règlement soit disponible pour consultation, sur demande, par téléphone ou par courriel (administration@deschaillons.ca);

5.3 Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle

Considérant qu'une fois par année, le conseil municipal doit déposer un rapport sur la gestion contractuelle portant sur l'année précédente;

Considérant le rapport présenté par la directrice générale;

2022-05-108

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le rapport sur la gestion contractuelle de l'année 2021 présenté par la directrice générale.

5.4 Embauche – Directrice générale et greffière-trésorière

Considérant le départ à la retraite de M^{me} France Grimard, directrice générale et greffière-trésorière à la fin de l'année 2022;

Considérant que, par résolution #2022-02-023, le conseil municipal autorisait un processus d'embauche avec la firme « SAV3, cabinet conseil inc. » et la publication d'un appel de candidatures pour le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ière)-trésorier(ière);

2022-05-109

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal confirme l'engagement de M^{me} Hanta Rasami à compter du 24 mai prochain au poste de directrice générale et greffière-trésorière, selon les termes et conditions stipulées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Madame Hanta Rasami. Une période de probation de six mois est incluse au contrat et se terminera le 24 novembre 2022.

Qu'il y aura une période de transition avec la directrice générale en place pour vous amener au poste en titre;

Que le conseil municipal autorise le Maire Christian Baril à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

5.5 Formation code d'éthique et de déontologie des élus – Rapport de la greffière-trésorière

2022-05-110

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De prendre note du dépôt des attestations confirmant la formation du code d'éthique et de déontologie des élus, formation suivie les 10 et 31 mars dernier, de : M. Christian Baril, M^{mes} Valérie Giguière, Andréanne Rouleau, M. Robert Gendron, M^{mes} Amélie Guay et Annie Demers.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2022-05-111

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	13 154,23 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	92 742,84 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	46 762,04 \$

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRANSPORT

8.1 Achat équipement – Abattage d'arbres

Considérant que M. Stéphane Tousignant a suivi une formation en abattage d'arbres les 12 et 13 avril dernier à Fortierville;

Considérant que suite à ladite formation l'achat d'équipements est nécessaire afin d'être conforme auprès de la CNESST relatif à l'abattage d'arbres;

Considérant la soumission reçue de LTR Location au montant de 430,60 \$ plus les taxes applicables pour divers équipements;

2022-05-112

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission reçue de LTR Location pour l'achat d'équipements d'abattage d'arbres au montant de 430,60 \$ plus les taxes applicables.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'avril 2022 est de 306 m³ (67 239 gallons impériaux).

9.2 Demande de service – Camping Cap à la roche

Considérant que le Camping Cap à la Roche se doit de faire le prélèvement d'échantillon d'eau du spa et des jeux d'eau pour la saison 2022;

Considérant que la direction du Camping Cap à la Roche demande les services de l'inspecteur municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour faire lesdits prélèvements 2 fois par mois;

Considérant que la tarification horaire pour les services de l'inspecteur municipal est de 33,35 \$/heure (minimum 1 heure/fois);

2022-05-113

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent offre au Camping Cap à la Roche les services de l'inspecteur municipal pour faire le prélèvement d'échantillon d'eau du spa et des jeux d'eau pour la saison 2022, au taux horaire de 33,35 \$/heure, et ce, pour une période d'au moins 1 heure de travail / fois.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.3 Calibration débitmètres

Considérant que dans le cadre de la stratégie d'eau potable, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation exige que les débitmètres des stations de pompage soient calibrés chaque année afin de vérifier leur pression;

Considérant que des appels de propositions, de gré à gré, ont été demandés conjointement dans un objectif de réduction de coût par les municipalités de Sainte-Cécile-de-Lévrard, Fortierville, Parisville, Deschaillons-sur-Saint-Laurent et Saint-Pierre-les-Becquets;

Considérant les offres de service reçues pour la vérification, conforme aux exigences du MAMH, des débitmètres pour les années 2022-2023-2024;

	Fortierville	Parisville	Deschaillons-sur-Saint-Laurent	St-Pierre-les-Becquets	Ste-Cécile-de-Lévrard	Total
Compteur Lecompte Itée	1 860 \$	1 860 \$	2 910 \$	2 910 \$	1 860 \$	11 400 \$
Compteur d'eau du Québec	1 980 \$	1 980 \$	2 760 \$	2 760 \$	1 980 \$	11 460 \$
Endress et Hauser Canada	5 940 \$	5 940 \$	7 785 \$	7 785 \$	5 940 \$	33 390 \$
Avizo Experts-Conseils	2 574 \$	2 574 \$	4 614 \$	4 614 \$	2 574 \$	16 950 \$

2022-05-114

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le contrat à la compagnie Compteur Lecompte Itée pour la calibration du débitmètre de la station de pompage au montant total de 2 910 \$ plus taxes pour les années 2022-2023-2024.

9.4 Réparation et entretien – Bornes d'incendie

Considérant qu'une borne d'incendie a été brisée suite à un accident de déneigement sans connaître l'auteur du bris;

Considérant que lors du rinçage du réseau à l'automne dernier deux (2) bornes d'incendie ont démontré une problématique qui nécessite un entretien;

Considérant que tous les travaux peuvent se faire la même journée;

Considérant la soumission reçue de la firme « Stelem » :

- Mobilisation et démobilitation de l'équipe incluant la restauration de 3 bornes dont le remplacement d'un corps : 1 880 \$
- Fourniture d'un corps reconditionné incluant 2 prises de boyau : 1 450 \$
- Pièces et autres : En sus

2022-05-115

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de la firme « Stelem » pour le remplacement d'une borne d'incendie et pour la restauration de deux bornes d'incendie.

9.5 Détecteur de gaz

Considérant que le détecteur de gaz est hors d'usage et ne peut pas être réparé;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant la soumission de la firme Protection incendie CFS ltée en date du 19 mai dernier pour un détecteur de gaz au montant de 1 613,89 \$ plus les taxes applicables;

Considérant que la municipalité de Parisville est co-proprétaire dudit équipement et a confirmé son intérêt à partager les coûts du nouvel équipement;

2022-05-116

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de la firme Protection incendie CFS ltée au montant de 1 613,89 \$ plus les taxes applicables;

De facturer la municipalité de Parisville pour un montant de 50 % de la facture.

9.6 Achat d'un cellulaire – Inspecteur municipal

Considérant l'embauche d'Alexandre Labarre, technicien aux travaux publics;

Considérant qu'un achat d'un téléphone cellulaire est nécessaire dans le cadre de son travail;

Considérant la proposition reçue par Solutia Télécom;

Description	Sonim XP8 (appareil robuste)
1. Montant (sur 36 mois)	114,00 \$ / téléphone
2. Étui pochette en cuir avec clip en métal	68,81 \$ / téléphone
3. Forfait – 3Go partagées	41,50 \$ / mois

2022-05-117

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser les coûts suivants pour l'achat d'un téléphone cellulaire pour le technicien aux travaux publics :

- Achat d'un téléphone cellulaire Sonim XP8 114,00 \$
- Achat d'accessoire – Étui Sonim en cuir 68,81 \$
- Abonnement mensuel 41,50 \$

Plus les taxes applicables.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport des permis émis en avril 2022

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 8 permis ont été délivrés au cours du mois d'avril 2022 pour un montant de 409 500 \$.

10.2 Propriété sise au 295, route Marie-Victorin

Considérant que la propriété du 295, route Marie-Victorin est très encombrée;

Considérant qu'à ladite propriété, une inspection du service incendie s'impose pour vérifier le risque d'incendie (amoncellement de bois, réservoir de propane, etc);



2022-05-118

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'informer le service d'inspection de la MRC de Bécancour et le service incendie qu'une visite s'impose relativement aux nuisances et à la protection incendie.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Location de toilettes

2022-05-119

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De louer 5 toilettes incluant le gel antiseptique auprès du fournisseur « Groupe Solutech Drains & Égouts inc. », au coût de 160 \$/mois, par toilette, plus les taxes applicables, plus des frais de transport à l'arrivée de 90 \$ plus les taxes applicables.

De poser des affiches indiquant que les toilettes sont vidangées et nettoyées une fois par semaine, en indiquant la journée.

Les toilettes seront installées aux endroits suivants :

- 1 à la halte routière;
- 1 près du terrain de soccer;
- 3 à la marina de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

11.2 Vente de garage

Un communiqué sera envoyé auprès de la population relativement aux ventes de garage.

- Date : 28 et 29 mai; (fin de semaine avant la collecte des encombrants)
- Article du règlement de zonage.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée par les membres du conseil.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

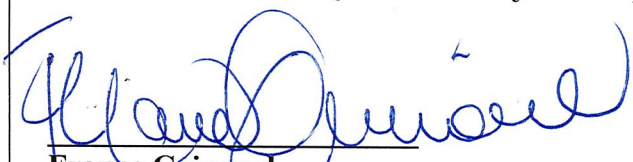
- Vitesse 14^e Avenue – Vérifier auprès de la Sûreté du Québec;
- Toilette – Terrain de tennis;
- Nomination – Hanta Rasami;
- Pancarte de l'Ukraine – Distribution;
- Mettre dans l'Ancrier, tous les services que nous avons dans la région.


15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-05-121

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20 h 38.


France Grimard
directrice générale et greffière-trésorière


Christian Baril
maire